



FEDERATION DES ENTREPRISES DES POMPES FUNEBRES ET DE CREMATION DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Association sans but lucratif affiliée à la Fédération des Artisans

Luxembourg, le 10 mars 2021

Communiqué de Presse

Réaction au refus de la demande de vaccination

La Fédération des Entreprises de Pompes Funèbres et de Crémation du Grand-Duché de Luxembourg est surprise par la récente réponse sur une question parlementaire de la Ministre, Mme Paulette Lenert, informant que le personnel des entreprises de pompes funèbres ne faisait pas parti du dispositif sanitaire qui serait susceptible de se faire vacciner en priorité.

La demande de vaccination faite en date du 14 janvier 2021 de la part de la fédération a comme objectif de protéger le personnel des pompes funèbres aussi bien que les parties prenantes avec lesquelles il interagit quotidiennement.

Notre personnel circule régulièrement dans les hôpitaux, les maisons de soins et de retraite. Une grande partie des maisons de soins et de retraite ne dispose pas d'une morgue, ce qui implique l'obligation de nos employés de circuler dans les couloirs du bâtiment. Il s'ajoute que nous intervenons auprès des familles à domicile où nous sommes de plus en plus confrontés à des personnes positives au virus. Nos employés sont ainsi susceptibles de transmettre le virus aux collègues ou aux personnes vulnérables.

Le risque d'une transmission du virus à un de nos employés est le même que celui d'un ambulancier bénévole ou professionnel. La moitié des décès avec ou à cause du Covid-19 ont lieu en dehors de l'hôpital. Dans ces cas, nos employés entrent dans un environnement non sécurisé et il s'ajoute que les médecins marquent souvent un point d'interrogation, quant à une éventuelle infection, dans la déclaration des causes de décès.

Finalement, nous souhaitons attirer l'attention du Ministère de la Santé sur le fait qu'une entreprise a déjà dû suspendre ses activités pendant 14 jours à cause des cas positifs Covid-19 après avoir eu une famille positive en tant que client.

C'est pour cela que la fédération demande à la Ministre de la Santé de reconsidérer sa position en ce qui concerne la vaccination des employés en contact avec des personnes décédées du Covid-19.